

Évreux, le 14 mars 2024

Madame la Présidente,

La colère gronde partout en France. Les raisons de la colère sont multiples, mais elles ont toutes la même origine : les inégalités sociales. Pendant ce temps, on remercie et félicite gentiment les personnels de la Fonction Publique pour leur implication et leur professionnalisme. A la DGFIP, dans le contexte d'inflation et de décrochage des rémunérations, les agent-e-s ne peuvent se satisfaire de simples compliments polis. Leur engagement, souligné tant par le Directeur Général sortant que par la nouvelle Directrice Générale, mérite de la reconnaissance et notamment salariale !

Nous avons aussi des raisons d'être inquiets quand on entend Bruno LEMAIRE annoncer qu'il compte demander 10 milliards d'économies immédiates à la seule Fonction Publique d'État en raison d'une croissance économique moins vigoureuse que celle annoncée par lui lors du projet de loi de finances pour 2024, alors que toutes les institutions et les experts annonçaient déjà que ses prévisions étaient « optimistes ».

Le 16 janvier dernier a été lancée la « grande » enquête de l'Observatoire interne sous le slogan « en 2024, on se dit tout ». Les agent-e-s sont invité-e-s par ce canal à s'exprimer largement sur leur environnement professionnel, sur l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle, sur la reconnaissance au travail et sur la rémunération. Pourquoi ce nouveau « on va tout se dire » ? Alors que les agent-e-s ont-ils déjà tout dit et répété dans les enquêtes précédentes ?

Pour Solidaires Finances Publiques la note d'orientations ministérielles est trop orientée sur une approche individualisante de la prévention. Au lieu de s'interroger sur les causes qui se trouvent en général du côté des organisations du travail, le ministère répond par des mesures de formation et de responsabilisation individuelles des agent-e-s sans jamais remettre en question le travail et les conditions de sa réalisation.

Concernant le déploiement de Prévation, Solidaires Finances Publiques rappelle que, quel que soit l'outil déployé, il ne faut pas perdre de vue que l'identification des risques professionnels n'est qu'une étape dans la prévention. Il est surtout important de veiller à l'élaboration du PAP en partant du bilan des DUERP et de s'assurer du suivi des actions à mettre en œuvre pour que la prévention soit vraiment efficace !

Autre sujet d'envergure à l'ordre du jour de cette Formation Spécialisée, les travaux de désamiantage sur le site de Louviers. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet au cours des débats et de pleinement nous exprimer sur le déroulement de la réunion préalable du 22 février. Néanmoins, nous devons d'ores et déjà souligner l'impréparation de cette dernière et nos craintes sur la façon dont se dérouleront ces travaux. La note d'orientations ministérielles rappelle aussi que pour les travaux d'envergure il convient de

recueillir l'avis des agent-e-s sur les conséquences du projet.

Enfin, outre l'aversion à peine voilée du maître d'œuvre pour les représentant-e-s du personnel que nous sommes, ainsi que son dédain pour les cheffes de service et les représentants de l'administration présent-e-s, nous devons dénoncer sa misogynie scandaleuse. A l'heure où la DGFIP se gargarise de la création du réseau « Femmes de la DGFIP », qu'elle prône l'égalité professionnelle femmes-hommes ; dont l'un des grands axes est la prévention et la lutte contre les violences sexuelles, la discrimination, le harcèlement moral ou sexuel et les agissements sexistes ; nous ne pouvons nous satisfaire que ça ne se limite qu'aux grands discours sans traduction concrète !

Au lendemain du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, nous constatons que le chemin est encore long, au sein même de notre administration, pour que le rôle des femmes au sein de la DGFIP ne se cantonne pas simplement « au choix de la couleur du papier peint ! ».

Les représentant-e-s de Solidaires Finances Publiques au CSAL-FS de l'Eure